



Invitation au Vote par correspondance Budget 2021

Chères Paroissiennes, chers Paroissiens,

Vous l'avez compris, nous ne pouvons tenir notre assemblée d'automne en présentiel. A l'ordre du jour nous devrions avoir, essentiellement, l'approbation du procès-verbal de l'assemblée de printemps (vous vous prononcerez lors de la prochaine...), les informations sur la vie de la Paroisse (que vous trouvez dans le Veyr-Ven-Vie de ce mois) et l'approbation du budget 2021.

Nous organisons le vote par correspondance sur cet objet, comme suit :

Celles et ceux d'entre vous qui souhaitent recevoir les documents sont priés de me contacter dans les 5 (cinq !) jours dès réception du Veyr-Ven-Vie, par courriel sylvie.vial@notaires.ch, par téléphone aux heures de bureau 021 861 20 44, ou par courrier (Sylvie Vial-d'Aumeries, Route du Mont de May 3, 1148 Chavannes-le-Veyron) en indiquant clairement leurs nom, prénom, adresse postale ou électronique.

Je leur enverrai alors le budget et le bulletin de vote, avec l'indication du délai pour me retourner le bulletin de vote original par envoi postal. (Nous n'avons pas encore de système de vote électronique....). Le Bureau procédera au dépouillement selon les dispositions réglementaires, et établira un procès-verbal.

Nous vous adressons nos salutations fraternelles et nos vœux chaleureux de prudence et de santé.

Chavannes-le-Veyron, le 3 décembre 2020

La Présidente

Sylvie Vial-d'Aumeries